



RAPPORT FINANCIER

Assemblée générale 2020

(Exercice 2019)

Le rapport financier de notre fédération est présenté à l'assemblée générale conformément aux statuts dont l'article 10 prévoit que l'assemblée générale « entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations ».

L'exercice financier 2019 ouvert le 1er janvier a été clos le 31 décembre 2019. Toutefois les cotisations relatives à l'exercice 2019, arrivées entre le 1er janvier et le 29 février 2020, ont été intégrées dans les comptes 2019.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiés par le commissaire aux comptes a été adressée à chaque adhérent. C'est sur ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à se prononcer.

Comme les années précédentes, pour une bonne compréhension, mon rapport présente les comptes de charges et de produits par regroupements fonctionnels. Cette présentation pédagogique n'a évidemment aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

Nous évoquerons successivement :

- les procédures comptables mises en œuvre pour la tenue des comptes de la fédération,
- le compte de résultats de l'exercice 2019,
- le bilan au 31 décembre 2019.

1 LES PROCEDURES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE POUR LA TENUE DES COMPTES DE LA FÉDÉRATION

Les pièces comptables sont enregistrées au siège sous la responsabilité du secrétaire général Jean Fontanieu, par notre secrétaire Isabelle Avignon. Elle prépare les imputations analytiques.

Les règlements par chèque ou virement sont signés ou validés par le secrétaire général.

Une caisse pour les menues dépenses est tenue sous la responsabilité de la secrétaire Isabelle Avignon qui tient à jour un registre des dépenses effectuées.

Toutes les pièces comptables sont scannées et expédiées par mail au cabinet comptable Adquo à Grenoble. Les originaux sont archivés à la FEP. Le cabinet Adquo effectue les imputations comptables et passe les écritures. Il prépare une situation comptable intermédiaire au 30 juin, la

clôture annuelle des comptes ainsi que le bilan. Il transmet tous les états intermédiaires ainsi que les extractions analytiques demandés par le secrétaire général.

M. Jorge Afonso et Mme Laurie Guilhermet, experts-comptables sont nos interlocuteurs au cabinet Adquo. M. Afonso ou Mme Guilhermet se déplacent à Paris en cas de besoin et lors de plusieurs rencontres annuelles entre le secrétaire général, le trésorier et la trésorière-adjointe, pour la clôture annuelle des comptes, la situation intermédiaire, les budgets.

Tous les acteurs de cette chaîne, tant au siège qu'à Grenoble, doivent être félicités pour l'efficacité de leur travail. Ce professionnalisme facilite grandement la tâche du trésorier.

2 LE COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2019

Le total des produits de l'exercice est de 1 617 781 €, soit 33 % de plus qu'en 2018 et + 15 % par rapport au budget.

Le total des charges de l'exercice 2019 se monte à 1 615 731 €, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2018 et une augmentation de 7 % par rapport au budget.

En intégrant les charges exceptionnelles, fonds dédiés et produits financiers, l'exercice se solde par un excédent de 2 050 €.

LES CHIFFRES CLÉS :

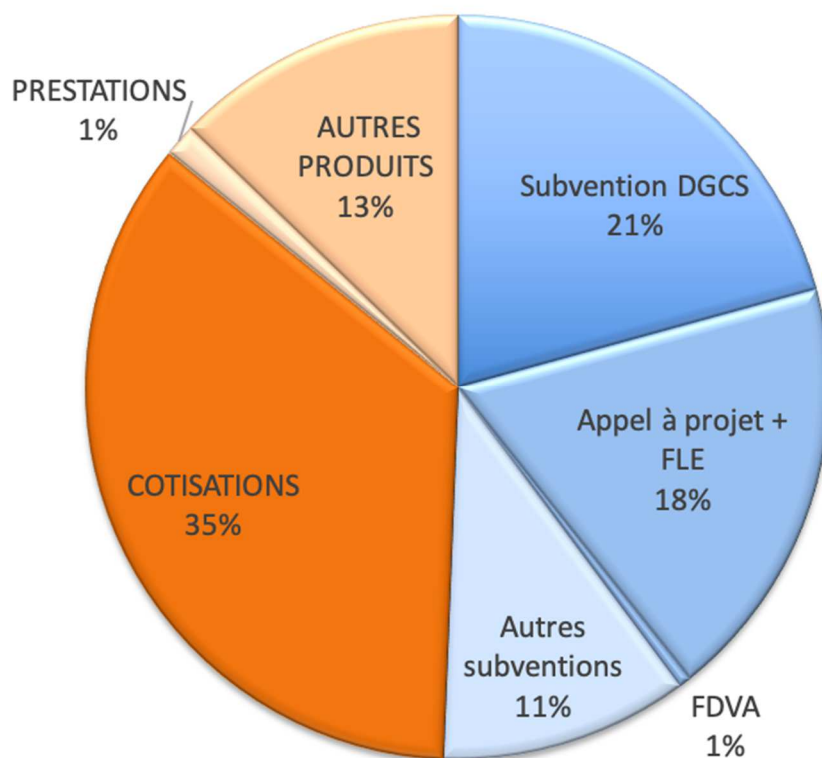
	Compte 2019	Budget 2019	Variation compte à budget	Compte 2018	Variation compte à compte
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 617 781	1 411 200	14,6%	1 213 499	33,3%
Dont cotisations	570 017	510 000	11,8%	557 802	2,2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 615 731	1 503 015	7,5%	1 111 756	45,3%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 050	-91 815		101 743	

Un examen rapide de ce tableau permet notamment de constater :

- que le compte 2019 est à l'équilibre entre produits et charges,
- qu'il existe une différence significative entre le résultat prévu au budget 2019 et le résultat constaté en fin d'exercice.

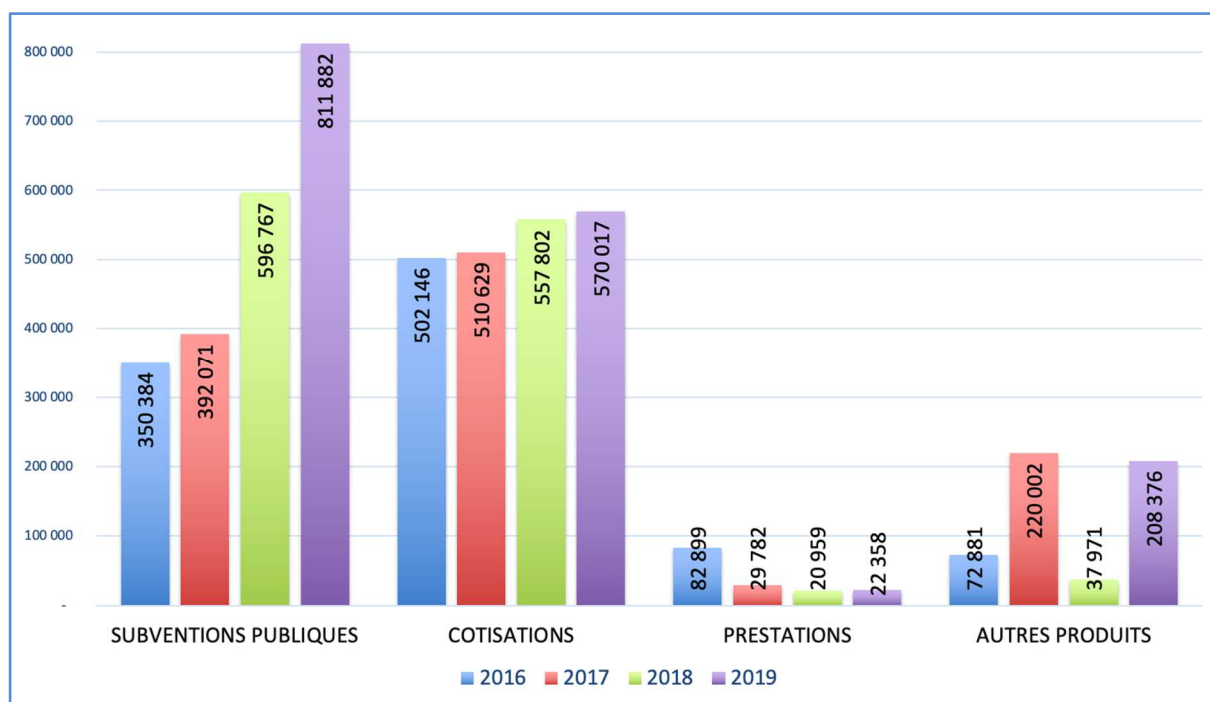
Nous reviendrons sur ces éléments/

2.1 Les produits



RECETTES AFFECTÉES À L'EXERCICE	Compte 2018	Budget 2019	Compte 2019
Subventions publiques			
Subvention DGCS	335 426	335 000	335 426
Appel à projet + FLE			299 854
FDVA	7 350	7 500	8 750
Autres subventions	150 000	282 700	175 000
Report de ressources non utilisées d'exercices antérieurs	100 000		
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	592 776	625 200	819 030
Cotisations			
COTISATIONS	557 802	510 000	570 017
Prestations			
Protest	7 463	12 000	8 984
Journées nationales et régionales	7 125		-
Colloques (JAF, assises...)	3 487	7 200	9 645
Autres prestations	2 884		3 729
PRESTATIONS	20 959	19 200	22 358
Autres produits affectés à l'exercice			
Legs et dons	3 991	300	58 541
Soutiens privés	9 011	150 500	138 777
<i>dont fondation du protestantisme</i>		28 000	20 830
<i>dont autres soutiens</i>	9 011	122 500	117 947
Remboursements (Uniformat., serv. Civ.)	4 687	19 500	2 405
Produits financiers	2 482	1 000	2 952
Autres produits affectés à l'exercice	5 986	500	3 702
Report de ressources non utilisées d'exercices antérieurs	15 805	85 000	
AUTRES PRODUITS	41 962	256 800	206 376
TOTAL DES PRODUITS	1 213 499	1 411 200	1 617 781

Comparaison avec les exercices antérieurs



L'augmentation des produits en subventions et en apports privés provient du financement des actions entreprises en faveur des réfugiés. Un focus sur ce sujet sera présenté en fin de rapport.

Quelques explications sur les chiffres :

2.1.1 Subventions

Apparaissent dans ce compte :

- la subvention de l'État (DGCS) en application de notre convention triennale (335 k€),
- des subventions dont la subvention consécutive à l'appel à projet sur l'aide aux réfugiés (couloirs humanitaires - AMIF - fonds européens 132 k€) et une subvention octroyée pour l'organisation de l'enseignement du français, langue étrangère (160 k€),
- une contribution du fonds de développement de la vie associative (8750 €),
- une subvention pour l'aide aux réfugiés attribuée au titre de l'accès au logement (DIHAL 175 k€)

Ces subventions ont été versées en 2019 pour des actions dépassant parfois l'année en cours. Aussi la part non utilisée en 2019 est-elle reportée en fonds dédiés pour les exercices ultérieurs. Nous en reparlerons au chapitre consacré aux charges de l'exercice.

2.1.2 Prestations

Il s'agit principalement des abonnements à Proteste et de recettes liées à des colloques. Cette année nous enregistrons avec plaisir le remboursement d'une partie de notre participation à Protestants en Fête 2017 (6 600 €), conséquence de l'excédent réalisé à l'occasion de cet événement. Les autres prestations citées à ce chapitre concernent notamment la facturation des frais de transport de l'expo itinérante mise à disposition gratuitement aux adhérents de la fédération.

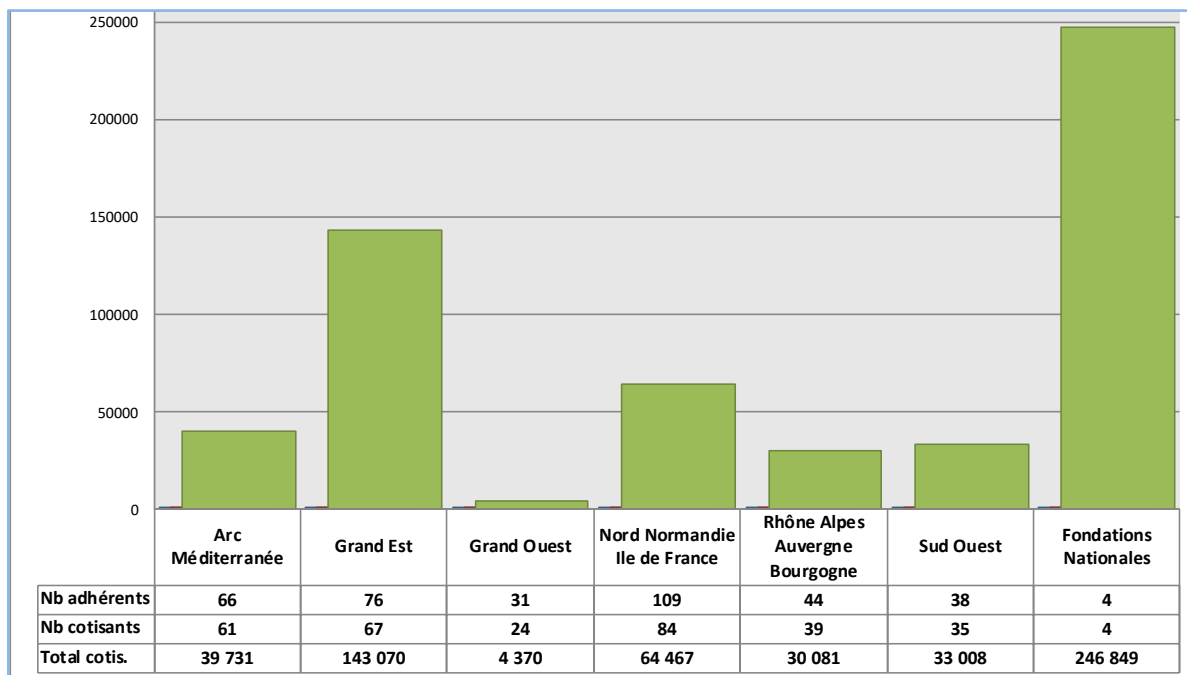
2.1.3 Autres produits et remboursements divers

Dans ce chapitre sont comptabilisés des versement et produits de collectes parvenus après l'appel national en faveur des réfugiés.

Les soutiens privés sont composés essentiellement de dons reçus par l'intermédiaire de la fondation du protestantisme à travers « Solidarités Protestantes ». Ils intègrent aussi un versement important (100 k€) d'un donateur souhaitant rester anonyme.

2.1.4 Cotisations

La répartition des cotisations par régions se présente comme suit :



QUELQUES REMARQUES SUR LES COTISATIONS :

- Pour la quatrième année consécutive, les cotisations ont augmenté. 2019 a connu une augmentation de 2%, après une augmentation de 9%, montrant ainsi un engagement fort des adhérents au service de la fédération.
- Sur 368 adhérents recensés, 314 ont versé une contribution pendant l'exercice 2019. Dans la ventilation par régions, nous avons isolé les quatre fondations dont le champ d'activité rayonne largement au-delà de la région d'origine : Armée du Salut, John Bost, Diaconesses de Reuilly et Amis de l'Atelier. Remarquons que ces quatre fondations auxquelles il faut ajouter le Diaconat de Mulhouse paient près de la moitié du total des cotisations.
- Depuis deux ans nous constatons qu'un nombre croissant d'adhérents verse sa cotisation en toute fin d'exercice, voire après la clôture de celui-ci. Alors qu'en 2017 une majorité d'organismes payait sa cotisation avant le mois de juin, la situation s'est dégradée en 2018 et en 2019. Ainsi, sur les 570 k€ de cotisations encaissées au 28 février 2020, 564 k€ intéressent l'exercice 2019. La différence de 6 000 € concerne des cotisations 2018 encaissées après le 31 janvier 2019. La situation est encore bien pire pour l'exercice 2019 : 68 000 € ont été versés entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2020 et il restait sans doute à cette date, des cotisations à percevoir ! **Je recommande donc aux présidents, trésoriers et comptables des adhérents de la fédération, de veiller à verser leur cotisation avant le 31 décembre, et mieux encore, le plus tôt possible dans l'année.** De plus, ce geste facilite la trésorerie de la fédération.

Cette situation explique d'ailleurs une différence entre la comptabilisation des cotisations encaissées pendant l'exercice et le tableau ci-dessus qui prend en compte les cotisations perçues réellement au titre de l'exercice 2019.

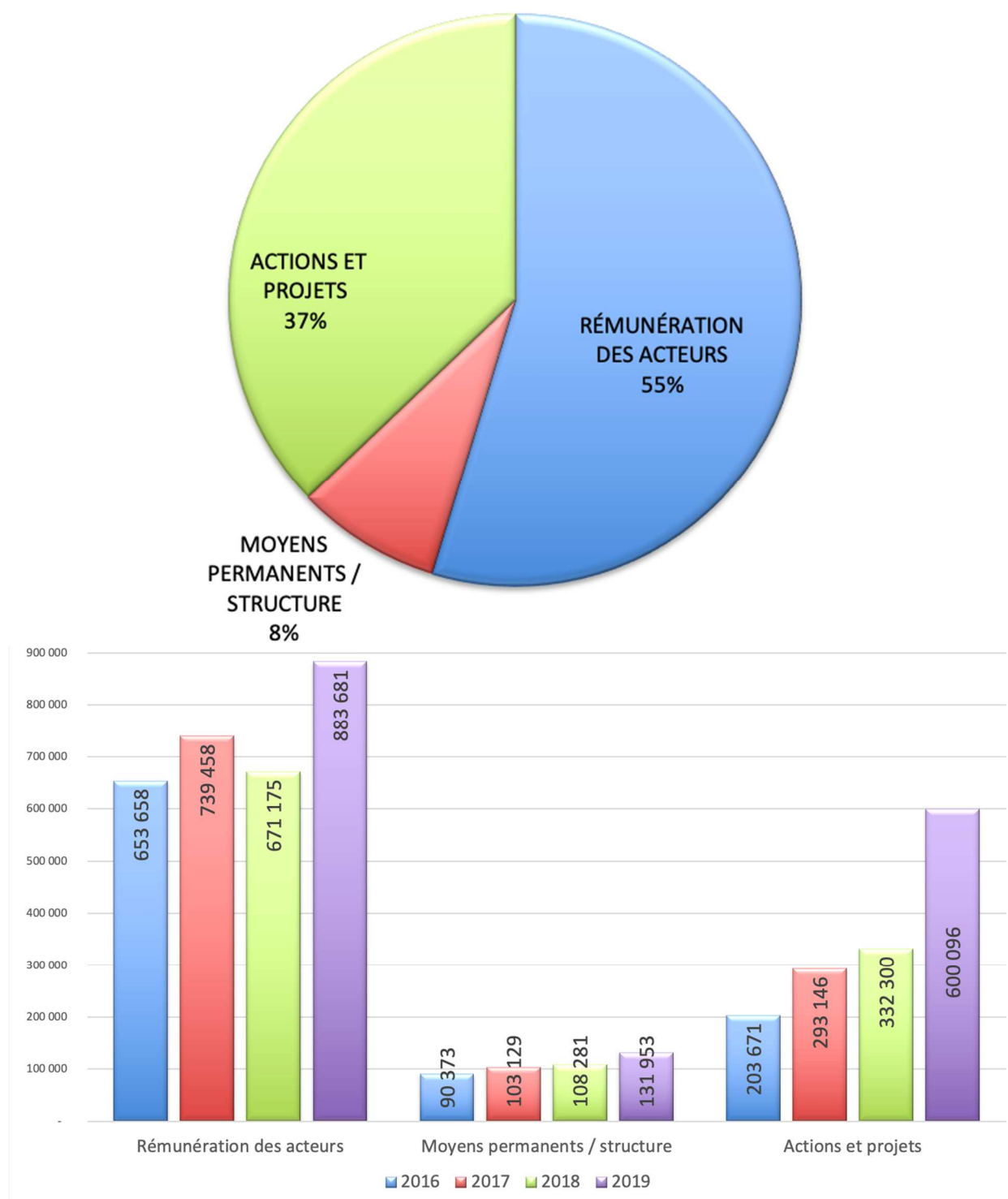
- Comme je l'ai fait les années précédentes, je me permets à nouveau et malgré la progression des cotisations, de revenir sur leur recouvrement. La cellule financière, assistée du secrétaire général adjoint, a réalisé une étude comparant le poids économique d'adhérents, relevé dans des publications officielles, avec les cotisations versées. Pour trop adhérents, des différences, parfois importantes, existent entre les cotisations attendues en rapport avec l'importance de l'institution et les montants payés effectivement. Certaines associations ayant un poids économique

significatif se limitent même à la cotisation minimale de 155 €. Un barème de cotisations existe ; il est envoyé annuellement avec l'appel à cotisations, et je précise que la cotisation minimale prévue ne concerne que les associations fonctionnant uniquement avec des bénévoles et n'ayant ni salariés ni financement institutionnel.

Les membres des comités régionaux, sous la responsabilité de leurs présidents et avec l'aide des secrétaires régionaux, devraient se préoccuper de ces situations. Le paiement de la cotisation marque l'adhésion à la fédération. Il n'est pas la rémunération d'un service mais un engagement.

2.2 Les charges

Comme les produits, les charges sont présentées en groupes fonctionnels.



CHARGES DE L'EXERCICE	Compte 2018	Budget 2019	Compte 2019
Rémunération des acteurs			
Salaires	393 455	541 000	515 061
Charges sociales et taxes assises sur les salaires	205 667	314 975	261 082
Formation	4 787	5 000	3 450
Conseil et autres prestations intellectuelles	66 726	53 875	101 955
Provisions pour retraite	540	-	2 133
MOYENS HUMAINS	671 175	914 850	883 681
Moyens permanents / structure			
Locations immobilières	32 383	52 296	39 060
Locations voitures	2 971	5 977	2 977
Locations matériels	8 031	9 117	8 434
Entretien et maintenance	5 787	26 650	22 166
Primes d'assurance	4 591	5 750	4 963
Documentation	1 445	1 500	1 249
Honoraires Comptables et Commissaire Aux Comptes	22 635	19 000	23 509
Colloques et séminaires	884	1 500	1 542
Insertions publicitaires	2 231	3 500	1 789
Téléphone - internet	3 941	5 000	4 607
Fournitures (bureautique et informatique)	3 776	20 500	6 088
Impôts et taxes (hors taxes assises sur les salaires)	319	-	289
Dotation aux amortissements	11 318	11 000	10 905
Divers (services bancaires etc...)	7 970	4 500	4 373
MOYENS PERMANENTS / STRUCTURE	108 281	166 290	131 953
Actions et projets			
Production revues, documents et site internet	28 525	65 775	60 543
<i>dont Proteste</i>	16 334	23 000	21 234
<i>dont bulletins et impressions diverses</i>	12 190	42 775	21 363
<i>dont image, internet et vidéo</i>			17 946
Affranchissements	9 769	8 500	11 508
Déplacement, missions, réceptions	52 734	40 750	63 173
Déplacement, missions, réceptions accueil étranger	41 821	54 000	50 797
Organisation d'événements	21 521	32 350	6 843
<i>dont journées nationales</i>	18 520		
<i>dont assises</i>		23 700	6 803
<i>dont autre</i>	3 001	8 650	40
Cotisations versées	11 737	12 000	11 287
Contributions versées et prestations sur projets	166 194	208 500	204 305
Engagements à réaliser sur ressources affectées			191 640
<i>dont subventions, report en fonds dédiés</i>			157 640
<i>dont autres mécénat et soutiens, report en fonds dédiés</i>			34 000
ACTIONS ET PROJETS	332 300	421 875	600 096
TOTAL DES CHARGES	1 111 756	1 503 015	1 615 730
		(Hors fonds dédiés)	1 424 090

2.2.1 Rémunération des acteurs

Ces charges représentent 55 % du total des charges. Ce compte comprend la totalité des salaires, charges et taxes des personnels permanents et des intervenants divers au service de la fédération, notamment pour la formation d'intervenants au Liban, pour l'assistance à des recherches dans le cadres de la convention DGCS, de prestations de secrétariat pour des secrétaires régionaux etc.

Le compte intègre également la rémunération en auto-entrepreneur d'un intervenant chargé de définir une méthode de recueil des informations relatives à un public précaire et invisible, de promouvoir la parole des usagers dans les structures et la pérennisation des plateformes pour les réfugiés mises en place par la fédération.

La différence de montant par rapport au budget s'explique par le retard à l'embauche d'une secrétaire régionale Île de France qui était prévu en 2019 et qui ne s'est réalisé qu'en début 2020. L'augmentation significative des rémunérations par rapport à l'exercice 2018 provient essentiellement de la rémunération d'acteurs au service des programmes d'aide aux réfugiés. C'est la contrepartie de l'augmentation des subventions constatée aux produits de l'exercice.

2.2.2 Moyens permanents - structure

Les locations concernent les locaux, les équipements et voitures utilisés par la fédération à Paris et en régions. La diminution par rapport au budget provient du remboursement d'un trop-perçu de loyer et charges pour la Maison du Protestantisme. Le chapitre « entretien et maintenance » comprend les dépenses d'entretien et d'amélioration de la salle de réunion sous les combles des bureaux. Figurent également à ce compte toutes les dépenses d'exploitation courante de la fédération ainsi que la dotation aux amortissements.

2.2.3 Actions et projets

La fabrication de documents imprimés et vidéo prévue au budget a été réalisée en grande partie.

L'annulation des assises des entraides prévues en décembre 2019 se traduit par la non-consommation des crédits prévus pour cette manifestation, mais a entraîné un surcroît de dépenses d'affranchissement pour la notification aux adhérents de cette suppression.

Ce compte concerne également les déplacements des salariés et des administrateurs. Sur les 63 000 €, les frais des administrateurs représentent 9 000 € (contre 12 500 € en 2018). La présidente et le trésorier remercient les administrateurs pour leur gestion parcimonieuse de leurs frais de déplacement. Merci à ceux qui renoncent à leur remboursement ou qui le transforment en don pour la fédération.

La fédération verse des cotisations à plusieurs organismes dont les plus importants sont : l'UNIOPSS, Eurodiaconia et la FPF.

Dans les contributions versées figurent le financement de 171 000 € pour les pôles régionaux d'hébergement des réfugiés et la dotation de fonctionnement de 31 500 € versée à la FEP Grand Est.

Ce chapitre intègre également le report en fonds dédiés de fonds perçus en 2019 pour des actions se répartissant sur des exercices futurs pour un montant total de 191 k€. Il s'agit essentiellement de fonds destinés à l'enseignement du français, langue étrangère dont seul un dixième environ a été utilisé en 2019.

2.2.4 Valorisation du bénévolat

Les moyens humains de la fédération sont renforcés par une participation significative de bénévoles.

Pour valoriser le bénévolat, un décompte a été effectué (merci Hélène Beck) sur quatre groupes de bénévoles : les membres du bureau, les administrateurs, les membres des commissions, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles opérationnels au siège.

- Les membres du bureau : 2 090 heures.
- Les administrateurs : 372 heures.

Le bénévolat de gouvernance totalise 2 462 heures.

- Les membres des commissions, assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles accueil de l'étranger et enfance-jeunesse : 7 419 heures.
- Les bénévoles au siège, selon un suivi journalier : 772 heures au total.

Les heures de bénévolat sont évaluées à 10.653, dont 2.462 heures de gouvernance.

Le détail du mode de calcul est présenté en annexe au présent rapport.

Ces heures ont été valorisées au SMIC chargé (15€). La valorisation du bénévolat est donc de 159.795€.

Dans le nouveau plan comptable des associations en vigueur à partir de 2020, ce bénévolat sera présenté en classe 8, au pied du compte de résultats.

2.3 Conclusions sur le compte de résultats 2019

Le dépassement des recettes par rapport aux prévisions provient essentiellement de versements de subventions non prévues au budget (réfugiés, FLE) et d'une augmentation des cotisations perçues.

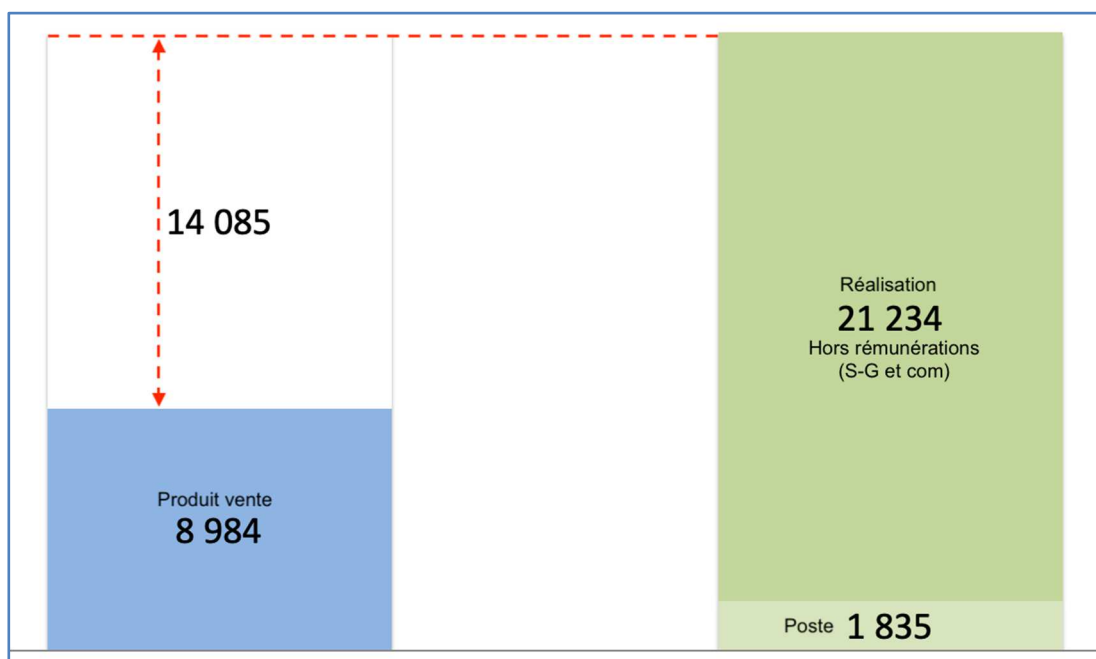
Déduction faite des reports en fonds dédiés, **les dépenses prévues au budget ne sont pas atteintes** essentiellement à cause du retard au recrutement du secrétaire régional Île de France et de l'annulation des assises des entraides.

Le compte de résultats de l'exercice 2019 présente un excédent de 193 k€, ramené à 2050 € après report en fonds dédiés de crédits versés en 2019 mais à utiliser dans les exercices ultérieurs.

2.4 Focus sur quelques éléments particuliers

La comptabilité isole par des sous-comptes dédiés en recettes et en dépenses, ou par des imputations analytiques, un certain nombre de points particuliers. J'ai choisi de vous en présenter deux.

2.4.1 Le magazine Proteste



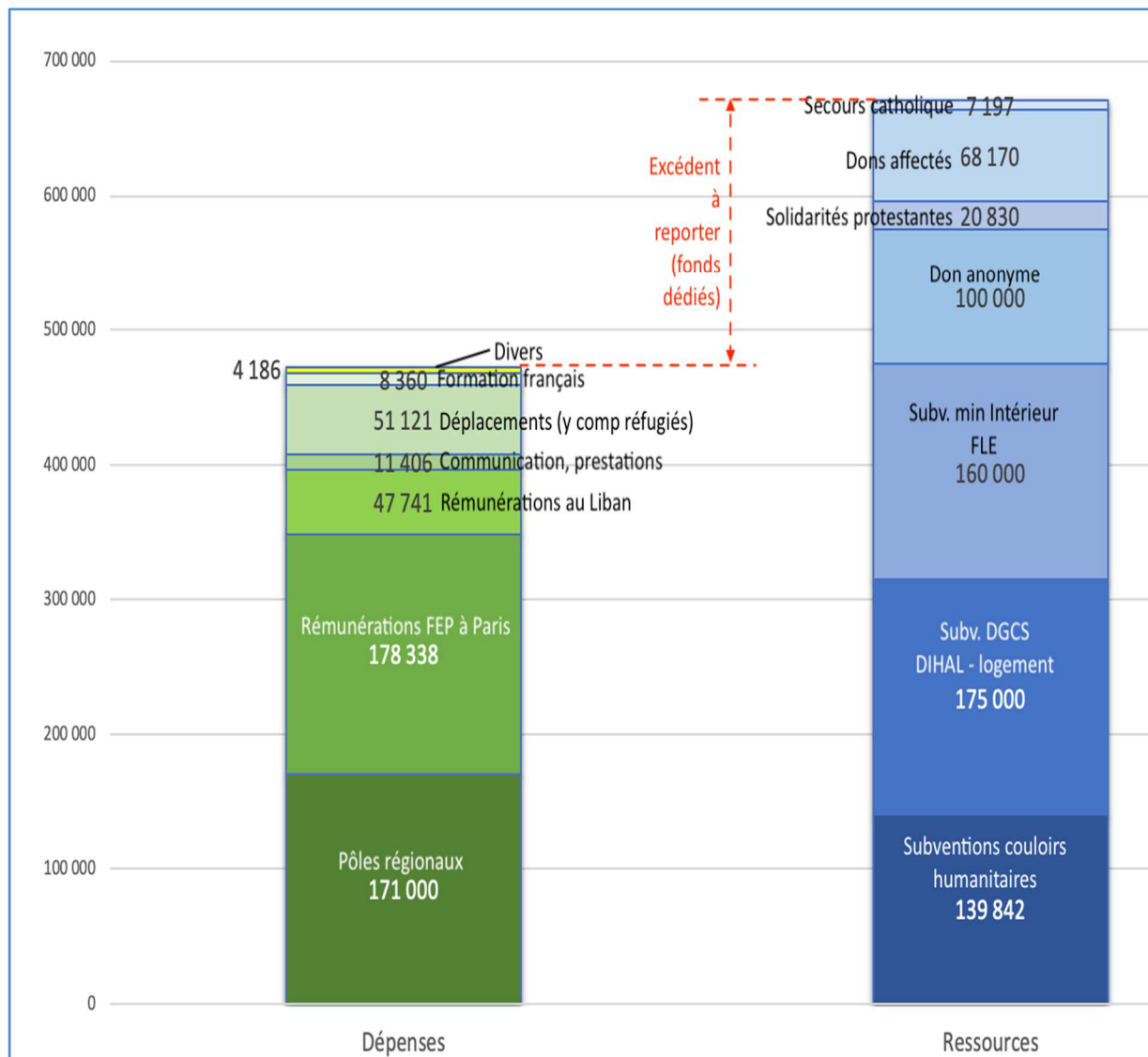
Ce graphique **n'intègre pas les frais de personnel** de la FEP réalisant cette publication : secrétaire général, chargée de communication, réunions du comité de rédaction, gestion des abonnements... ni de quote-part de dépenses d'infrastructure relatifs à chaque opération.

Une campagne d'abonnement a été lancée en 2019 en direction des conseils d'administration des adhérents de la FEP et plusieurs organismes ont abonné leurs administrateurs à tarifs préférentiels. Les répercussions de cette campagne ne seront visibles qu'en 2020 (+ une trentaine soit 630 exemplaires en mars 2020).

Concernant l'exercice 2019, le nombre de magazines vendus ainsi que le nombre d'abonnés ont diminué de 2018 à 2019, passant de 600 à 570 pour le numéro de juin par exemple. En moyenne, chaque abonnement est souscrit pour 3,5 exemplaires. Pour chaque numéro, environ 160 exemplaires sont distribués gratuitement.

Notre magazine est très loin d’être autofinancé. À ce stade Proteste doit être considéré comme un outil de communication.

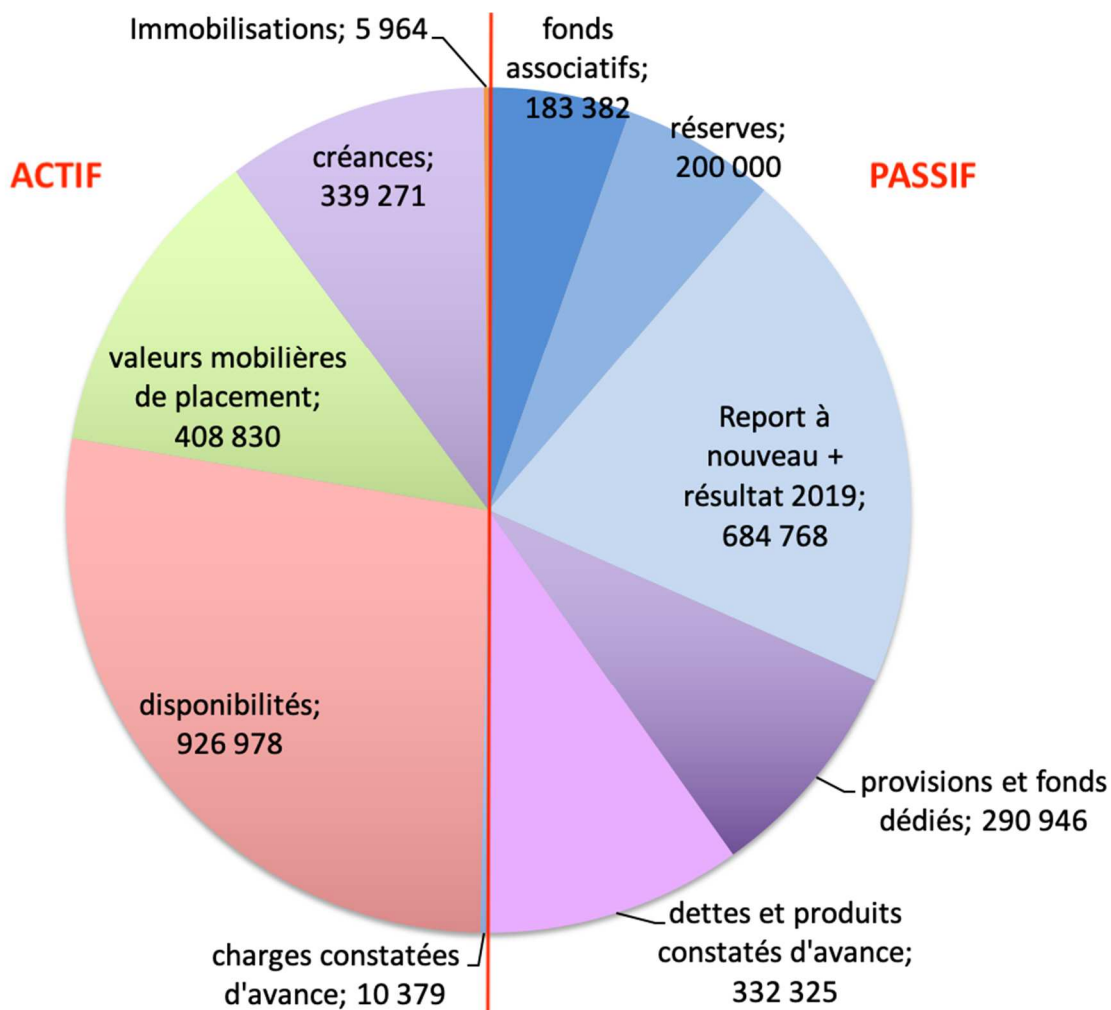
2.4.2 Aide aux réfugiés



Cet histogramme isole le total des actions pilotées directement par la FEP en faveur des réfugiés en 2019, dont notamment les couloirs humanitaires et les plateformes régionales. **Il intègre les frais de personnel.**

Les dépenses sont entièrement financées par des subventions et contributions fléchées, sans ponction sur les cotisations ni la subvention triennale DGCS. Les produits provenant de subventions et contributions versées pour des opérations se poursuivant au-delà des limites de l’exercice 2019 sont reportés en fonds dédiés qui seront utilisés lorsque les dépenses auront été réalisées.

3 LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2019



Résumé du bilan, détermination du fonds de roulement

ACTIF	1 691 422
Immobilisations	5 964
Actif circulant	1 685 457
<hr/>	
PASSIF	1 691 422
Capitaux propres (en bleu)	1 068 151
Provisions et fonds dédiés	290 946
Dettes + prod. constatés d'avance	332 325
<hr/>	
Fonds de roulement = cap. propres - immobilisations :	1 062 187

Cette année encore, l'examen du bilan fait apparaître l'excellente santé financière de la fédération à la date du 31 décembre 2019.

Cette bonne situation est confortée par le versement de la subvention triennale de l'État à hauteur de 335 000 € par an.

Je rappelle cependant que cette subvention n'est pas une dotation de fonctionnement de la fédération, le fonctionnement fédératif devrait être couvert par les cotisations. La subvention est

accordée en contrepartie d'actions ciblées détaillées dans la convention, ce qui implique une vigilance particulière pour la réalisation de ces actions. Cette subvention arrive à échéance en 2020.

4 MENTIONS OBLIGATOIRES DU RAPPORT FINANCIER

4.1 Événements importants survenus entre la clôture 2019 et l'établissement du présent rapport

Nous vous confirmons qu'il n'a été identifié aucun événement important entre le 1er janvier 2020 et la date du présent rapport financier, de nature à affecter la situation au 31 décembre 2019.

4.2 Activités en matière de recherche et développement

Le développement de la structure et l'amélioration de la qualité constituent des préoccupations constantes. Pour autant, aucune dépense n'est affectée strictement à ces activités.

Comptes arrêtés à Paris, le 11 juin 2020

Yves Jeunesse et Hélène Beck, trésoriers

HORS RAPPORT FINANCIER STATUTAIRE

Information sur la fondation FEP abritée à la Fondation du Protestantisme

Pendant l'exercice 2019 la FONDATION INDIVIDUALISEE FEP a reçu 27 dons pour un total de 29 K€ (contre 93 k€ en 2018 et 171 k€ en 2017). 22,5 k€ sont affectés à des projets d'adhérents.

Pendant la même période, la FI-FEP a versé des allocations à des organismes bénéficiaires pour un montant de 28 k€.

Au 31 décembre, la Fondation individualisée FI-FEP dispose de 350k€ de fonds dédiés. Ils se répartissent de la façon suivante : 191k€ sont des fonds dédiés affectés à des membres ou à des causes, 159k€ sont des fonds dédiés non affectés et peuvent être utilisés pour toutes actions FEP.

A noter que les soutiens reçus par la FEP en 2019 en provenance de la Fondation du Protestantisme (20,83k€) viennent du fonds Solidarité Protestante.

NB Les comptes de la Fondation du Protestantisme sont provisoires, ils seront proposés à l'approbation du CA en juin 2020.

Annexe au rapport financier : Valorisation du bénévolat 2019

Pour valoriser le bénévolat, 4 groupes de bénévoles ont été identifiés : les membres du bureau du Conseil d'Administration, les administrateurs, les membres des commissions, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles au siège.

Pour les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles au siège, les heures ont été identifiées par personne. Pour les membres des commissions et autres groupes, les heures ont été identifiées en croisant les participants avec les heures de chaque réunion.

Groupe 1 : les membres du bureau avant l'AG et après l'AG, avec leur temps individualisé, selon les hypothèses suivantes :

- Pour Isabelle Richard, 120 h par mois pour son temps de présidence (de plus, dans le groupe 3 son temps cellule SPI, COM, RRH), ce qui au total représente un temps plein.
- Pour les autres, 6h par réunion (4h de réunion+2h de préparation) pour les réunions de bureau et de CA et 10h pour la préparation AG (ateliers) et 6h pour l'AG.

Groupe 1 : 2.090 heures au total.

Groupe 2 : les administrateurs avec leur temps individualisé. Les administrateurs avant l'AG ont été complétés par ceux élus à l'AG. Même principe de 4h de réunion +2h de préparation. Pour l'AG, 6h pour les administrateurs et pour 30 personnes autres pour la participation à l'AG (au total 68 participants à l'AG pour 6h).

Groupe 2 : 372 heures au total. Les groupes de gouvernance totalisent 2.462 heures.

Groupe 3 : les membres des commissions, assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles accueil de l'étranger et enfance-jeunesse.

- Pour les commissions, 6h par réunion (journée complète)
- Pour les comités régionaux et assemblées/réunions régionales, 6h par réunion, les nombres de réunions des régions proviennent du rapport d'activité 2019 (en annexe).
- Pour les groupes régionaux, de 2h (téléphone) à 6h selon les groupes.
- Pour les cellules, le responsable ou le porteur de la cellule avec 6h à 10h par mois, la seule cellule créée Fin a 4 autres membres (6h par réunion). Le groupe Finances (trésorier et trésorier adjoint) a des réunions spécifiques pour les comptes et le budget.
- Pour le cercle Enfance-jeunesse, le responsable a 10h par mois et 3 réunions de 7h pour les membres et pour le cercle Accueil de l'Etranger, le responsable a 60h par mois pour les 4 derniers mois de l'année (comme pour les 6 premiers mois de l'année).

Groupe 3 : 7.419 heures au total.

Groupe 4 : les bénévoles au siège, selon un suivi journalier réalisé par Isabelle.

Groupe 4 : 772 heures au total.

Les heures de bénévolat sont évaluées à 10.653, dont 2.462 heures de gouvernance.

Ces heures ont été valorisées au SMIC chargé (15€). La valorisation du bénévolat est donc de 159.795€.

Annexe

Les chiffres clés des différentes réunions en région

Nord Normandie Ile de France

112 adhérents
312 établissements et services
6 réunions du comité régional

Grand Ouest

32 adhérents
47 établissements et services
6 réunions du comité régional

Arc Méditerranée

50 associations adhérentes représentées
1 assemblée régionale
2 rencontres régionales
3 réunions du groupe Ehpad
3 journées sur l'accueil de l'étranger
6 réunions du comité régional
8 réunions de Cop'Ins

Rhône Alpes Auvergne Bourgogne

71 associations adhérentes représentées
1 assemblée régionale
1 rencontre régionale
1 journée des entraides
4 réunions du groupe FEP Marseille
7 réunions du comité régional

Sud-Ouest

41 adhérents, dont 13 entraide, 10 Ehpad, 3 épiceries solidaires
1 rencontre régionale
3 réunions téléphoniques
3 rencontres d'une journée d'un comité régional renouvelé.

Grand Est

67 adhérents dans la région
6 groupes de réflexion : Enfance Jeunesse, EHPAD, Centres de Soins Infirmiers, Centres de rencontre et d'accueil, Entraide, Interculturalité
7 réunions du CA, bureau et AG de la FEP GE
4 rencontres du comité de pilotage local, accueil des réfugiés

FEDERATION DE L' ENTRAIDE PROTESTANTE

47 Rue de Clichy

75009 PARIS



COMPTES ANNUELS

CABINET ADQUO
26 Rue Colonel Dumont
Le Mercure
38000 GRENOBLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	24 960	24 960		8 320	8 320	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 326	1 024	302	744	442	59.41
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	65 691	60 529	5 161	3 130	2 031	64.89	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	1		1	1			
Prêts							
Autres immobilisations financières	500		500	500			
Total I	92 478	86 513	5 964	12 695	6 731	53.02	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	450		450		450	
	Autres créances	338 821		338 821	12 758	326 062	NS
Valeurs mobilières de placement	408 830		408 830	407 979	851	0.21	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	926 978		926 978	838 550	88 427	10.55	
Charges constatées d'avance (3)	10 379		10 379	9 132	1 247	13.66	
Total III	1 685 457		1 685 457	1 268 420	417 038	32.88	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 777 935	86 513	1 691 422	1 281 115	410 307	32.03	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	183 382	183 382		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	200 000	200 000		
	Report à nouveau	682 718	580 976	101 743	17.51
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 050	101 743	99 693	97.99
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	1 068 151	1 066 101	2 050	0.19	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	19 306	17 173	2 133	12.42
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	271 640	80 000	191 640	239.55
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III	290 946	97 173	193 773	199.41	
DETTES (I)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		0	0	100.00
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 657	26 245	58 412	222.56
	Dettes fiscales et sociales	119 510	90 456	29 054	32.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 140	1 140	100.00
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	128 158		128 158	
	Total IV	332 325	117 841	214 484	182.01
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 691 422	1 281 115	410 307	32.03

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

204 167 117 841

0

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services		22 358		20 959	1 398	6.67
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation	819 030		492 790		326 240	66.20
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 405		4 687		2 282	48.68
Collectes						
Cotisations	570 017		557 802		12 215	2.19
Autres produits	197 326		18 974		178 351	939.97
Total I	1 611 135		1 095 212		515 923	47.11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	430 816		349 749		81 067	23.18
Impôts, taxes et versements assimilés	37 090		21 710		15 380	70.84
Salaires et traitements	515 061		393 455		121 606	30.91
Charges sociales	223 992		183 957		40 035	21.76
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 905		11 318		413	3.64
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 133		540		1 593	295.00
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	203 714		149 060		54 654	36.67
Total II	1 423 710		1 109 788		313 922	28.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	187 425		14 577		202 002	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 214		2 466		252	10.21
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	737		16		721	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 952		2 482		469	18.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	3		26		23	87.77
Différences négatives de change	88		188		100	53.10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	91		214		123	57.35
2. Résultat financier (V-VI)	2 860		2 268		592	26.10
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	190 285		12 309		202 594	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 694				3 694	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	3 694				3 694	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 435		1 435	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII			1 435		1 435	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 694		1 435		5 128	357.48
Impôts sur les bénéfices (IX)	289		319		30	9.40
Total des produits (I+III+V+VII)	1 617 780		1 097 694		520 087	47.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 424 091		1 111 756		312 334	28.09
Solde intermédiaire	193 690		14 062		207 752	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			115 805		115 805	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	191 640				191 640	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 050		101 743		99 693	97.99